



**HAL**  
open science

“ **Tout le monde peut pas se permettre d’être une hippie comme moi** ”

Anouck Manez

► **To cite this version:**

Anouck Manez. “ Tout le monde peut pas se permettre d’être une hippie comme moi ” : Qui peut se considérer comme un chômeur volontaire?. Nouvelle Revue du travail, 2018, Vers un capitalisme de plateforme?, 13, 10.4000/nrt.4077 . hal-03771263

**HAL Id: hal-03771263**

**<https://hal.science/hal-03771263>**

Submitted on 20 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Tout le monde peut pas se permettre d’être une hippie comme moi »

Qui peut se considérer comme un chômeur volontaire ?

*“Not everyone can afford to be a hippie like me.” The difficult definition of voluntary unemployment*

*“No todo el mundo puede permitirse ser hippie como yo” ¿Quién puede considerarse como un desempleado voluntario?*

Anouck Manez

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/nrt/4077>

DOI : 10.4000/nrt.4077

ISSN : 2263-8989

### Éditeur

Nouvelle revue du travail

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



### Référence électronique

Anouck Manez, « « Tout le monde peut pas se permettre d’être une hippie comme moi » », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 13 | 2018, mis en ligne le 31 octobre 2018, consulté le 17 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/4077> ; DOI : 10.4000/nrt.4077

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 juin 2019.

© Tous droits réservés

---

# « Tout le monde peut pas se permettre d'être une hippie comme moi »

Qui peut se considérer comme un chômeur volontaire ?

*“Not everyone can afford to be a hippy like me.” The difficult definition of voluntary unemployment*

*“No todo el mundo puede permitirse ser hippie como yo” ¿Quién puede considerarse como un desempleado voluntario?*

**Anouck Manez**

---

- 1 Les chômeurs faisant l'objet de cet article ont en commun d'avoir répondu positivement à ma quête de « personnes ne cherchant pas activement du travail », se revendiquant d'une figure stigmatisée en opposition avec la catégorie des chômeurs « méritants » construite par l'action publique. Ce « bon » chômeur se définit dans une première phase, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en concomitance avec l'institutionnalisation du « salariat moderne », par son passé professionnel stable : c'est un « valide de bonne volonté », se distinguant à la fois des invalides ou pauvres allocataires de l'assistance et du chômeur de « mauvaise volonté » à réprimer (Castel, 1999 ; Topalov, 1994). La définition actuelle, davantage fondée sur le critère opérationnel de la « recherche active » introduite par le Bureau international du travail et inscrite dans le Code du travail français en 1979, « légitime le contrôle des activités des chômeurs », le chômage étant considéré comme « un statut conditionnel dont le temps est consacré à la quête d'un emploi » (Demazière, 2003, 72).
- 2 Les travaux classiques de sociologie consacrés à l'expérience du chômage, souvent liés à l'évaluation de politiques publiques d'emploi, demeurent très imprégnés de ces schèmes référentiels. En choisissant comme enquêtés des licenciés économiques dont l'expérience du chômage s'oppose de manière très claire à celle des ouvriers des villes alentour (Lazarsfeld *et al.*, 1932), en adoptant le cadrage institutionnel de l'employabilité au sens des perspectives de retour à l'emploi (Ledrut, 1966), ou encore en affirmant la prévalence de l'expérience du « chômage total » caractérisée par un sentiment d'humiliation, d'ennui

et de solitude fondé sur un fort attachement au travail (Schnapper, 1981), ces auteurs n'ont accordé qu'une place périphérique dans leur analyse à des cas plus marginaux.

- 3 À partir des années 1980, en concomitance avec l'émergence d'une série de travaux quantitatifs remettant en cause la netteté des frontières entre chômage, emploi et inactivité (Castel et al., 1997 ; Cézard et al., 1991 ; Freyssinet, 2004 ; Gautié, 2002), des enquêtes critiques de ces perspectives dites « travaillistes » choisissent d'analyser d'autres formes d'expérience du chômage (Cingolani, 1986 ; Schehr, 1999). Ces derniers, en cherchant à s'extraire des descriptions misérabilistes, fondent parfois leurs conclusions sur des échantillons réduits et passent sous silence les conditions sociales et financières de telles expériences.
- 4 Pourtant, des chômeurs entretenant un rapport critique ou distant à l'emploi salarié apparaissent au détour d'enquêtes sur les mouvements de sans-emploi de 1997-1998 (Cohen, 2003 ; Maurer, 2001), sur des cadres licenciés en reconversion (Pochic, 2001), sur des militants écologistes et leurs modes de vie alternatifs (Pruvost, 2013, 2015) ou encore sur de jeunes chômeurs (Lagrée et Lew-Fai, 1989 ; Galland et Louis, 1979 ; Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2006).
- 5 Comme on le verra plus bas, certains des enquêtés se sont révélés être en emploi lors de l'entretien, malgré leur réponse positive à la définition de « chômeurs en non-recherche active ». La plupart des parcours étaient marqués par une alternance entre emploi et non-emploi, rejoignant ainsi davantage le profil du « précaire » que du chômeur au sens strict. Ils peuvent être ainsi comparés à des professions et/ou statuts d'emploi particuliers, par exemple les intermittents du spectacle (Corsani et Lazzarato, 2008 ; Grégoire, 2013 ; Pilmis, 2013), les pigistes (Pilmis, 2013) ou les « musiciens ordinaires » (Perrenoud, 2007). L'étude de ces mondes professionnels particulièrement touchés par des formes d'emploi par intermittence, voire définis par ces statuts, a certes pour grand intérêt de mettre en valeur des rapports au travail relativement éloignés de la notion d'emploi. C'est le cas par exemple des pigistes pour qui « la notion d'“emploi” se révèle peu opérante, moins en tout cas que celles plus larges de “travail” ou d'“activité” » (Pilmis, 2013, p. 175) en opposition au cadrage institutionnel et syndical du chômage comme « privation d'emploi ». On retrouve un positionnement similaire dans les luttes récentes des intermittents du spectacle, qui se distinguent de la revendication de plein emploi ayant marqué les Trente Glorieuses pour théoriser la nature irrégulière de leur travail (Grégoire, 2013). Ces enquêtes se concentrent cependant sur un segment particulier de catégories socioprofessionnelles fondées sur le capital culturel, les professions artistiques ou intellectuelles – à l'exception des ouvriers intermittents dont la spécificité est peu questionnée ou discutée.
- 6 Dans ce vaste débat sur la définition du « travail » et des différentes manières d'interpréter et de répondre aux dynamiques du marché de l'emploi depuis les années 1980-1990, débat traversant à la fois le champ politique et le champ académique, mon analyse est avant tout le résultat d'un décentrement dont il convient de faire le récit.
- 7 Cet article se fonde sur une enquête menée dans le cadre d'un mémoire de master réalisé en 2015-2016 dans la région parisienne, à Montpellier et à Lille. Il s'appuie sur un corpus d'entretiens recueillis auprès de dix-neuf enquêtés constitué pour moitié par l'intermédiaire de mes connaissances personnelles (réseau familial et étudiant), et pour l'autre moitié grâce à plusieurs associations de chômeurs (Mouvement national des chômeurs et précaires, Agir ensemble contre le chômage, Coordination des intermittents et précaires, CGT-Privés d'emploi). Contrairement aux enquêtes qualitatives classiques

(par exemple Schnapper, 1981) consacrées au chômage, dont le recrutement repose sur des critères administratifs, la particularité de ce mémoire réside sans doute dans son inscription dans un réseau d'interconnaissance personnel et militant. Si le réseau militant n'était pas le mien à proprement parler (je n'avais de lien préalable avec aucune des organisations déjà citées et les ai contactées à l'occasion de cette enquête), je partageais cependant le même rapport critique au travail salarié que mes enquêtés, du fait de mon origine sociale (parents artistes indépendants) et de ma fréquentation de milieux proches de la gauche alternative (syndicat étudiant orienté à gauche, collectif féministe intersectionnel, cercle d'amis très engagés dans les milieux altermondialistes et écologistes).

- 8 La population enquêtée a en effet en commun une posture critique du travail salarié rappelant certains traits de la « critique artiste » du capitalisme telle que conceptualisée par Boltanski et Chiapello, qui oppose au mode de vie des bourgeois fondé sur l'attachement et la stabilité « la liberté de l'artiste, [...] son refus de toute forme d'assujettissement dans le temps et dans l'espace, et, dans ses expressions extrêmes, de toute espèce de travail » (1999, 88). Ils valorisent ainsi fortement l'autonomie, dans le travail mais pas seulement : autonomie dans l'organisation du temps par opposition aux horaires fixes et imposés, à l'enfermement dans des bureaux (« les horaires contraignants, pour moi c'est insupportable », « je suis pas obligé de me lever tous les matins », « [dans cet emploi] les portes étaient fermées donc c'était vraiment sombre, éclairé au néon ») ; autonomie de choix du contenu du travail et pluriactivité par opposition à la division du travail, à l'exécution de tâches prescrites, à la soumission à la hiérarchie (« je supporte pas d'avoir une hiérarchie sur le dos ») ; possibilité de cultiver des rapports humains authentiques fondés sur la convivialité et l'ouverture, contrairement à des relations de travail non choisies gangrénées par les exigences de profit, la contrainte hiérarchique et la mise en concurrence (« [avant] je me sentais pas du tout satisfaite dans les relations », « j'en avais ras-le-cul avec mon boulot, je voyais plus personne ») ; autonomie par rapport à la société de consommation et ses besoins préfabriqués (« moi, j'ai toujours appris à me passer du superflu », « le système a intérêt à ce que les gens consomment des produits laitiers, mais au fond pour la santé on n'en a pas besoin »). La formulation de cette « critique artiste » est liée à la proximité de tous les enquêtés avec des mouvements d'extrême gauche et/ou anarchistes, et plus largement par leurs modes de vie « alternatifs » rappelant les personnes étudiées par Geneviève Pruvost (2013, 2015).
- 9 La rencontre et l'analyse fine des discours de trois personnes en particulier (qui font l'objet de la troisième partie) a fortement remis en question mes schèmes de perception et m'a poussée à faire miennes les conclusions des travaux que je souhaitais contredire au départ. Ces enquêtés ont pour particularité notamment, et sans surprise, leurs engagements politiques orientés vers l'extrême gauche, et des modes de vie marqués par les pratiques alternatives. Au-delà de leurs points communs, ils les distinguent entre eux, d'une part en termes de prise de distance par rapport au travail salarié ; d'autre part en termes de positions sur le marché du travail (secteurs d'emploi, position hiérarchique), de revenus, de niveaux de diplôme, bref, d'appartenance de classe. Il s'agira ici d'interroger comment les différents degrés d'éloignement (subjectif et objectif) du travail salarié sont rendus possibles ou impossibles par la détention de ressources inégales.
- 10 Plusieurs attitudes face à l'emploi sont ainsi repérées, favorisant la mise au point d'une typologie des enquêtés. Nous différencions les profils des enquêtés en trois types, sur la

base de différents critères : leur rapport au travail et à l'emploi ; l'intensité de leur(s) engagements(s) politique(s) ; leur positionnement dans l'espace social, et, secondairement, leur âge. Une première partie sera concentrée sur les enquêtés les plus radicaux dans leur prise de distance par rapport au travail, puis nous évoqueront les personnes les plus jeunes en période de reconversion/réorientation, avant de conclure sur les contradictions auxquelles sont confrontés celles et ceux issus des classes populaires.

## Assumer une prise de distance radicale : les anticapitalistes bien dotés

- 11 Ce premier « groupe » se compose de personnes âgées de 30 à 59 ans. La figure qui a sans doute le plus influencé la formation de ce « type » est celle de Pauline, personnage central de cette enquête puisque j'ai décidé de consacrer mon mémoire aux « chômeurs volontaires » suite à notre rencontre. Elle est également l'enquêtée sur laquelle j'ai le plus d'informations, puisque j'ai mené deux longs entretiens avec elle et l'ai cotoyée avant le début du terrain<sup>1</sup>. Résumer ce type d'enquêté à un « portrait » de Pauline serait pourtant trop réducteur au vu de la diversité de leurs parcours, particulièrement militants.

### Le refus de toute « contrainte productive »

- 12 Ce premier type d'enquêtés se caractérise par un éloignement très fort du travail salarié en termes de fréquence et de longueur des contrats, qui peut être divisé en deux modalités : soit les enquêtés sont complètement sortis du marché de l'emploi et affirment ne plus vouloir y rentrer (sauf peut-être pour des *jobs* alimentaires de très courte durée), soit ils alternent entre des périodes relativement longues de chômage et d'emploi.
- 13 Ces personnes se distinguent en tout cas par la radicalité de leur discours, leur rejet de toute contrainte productive et particulièrement leur refus de se dire « travailler ». La notion de travail est associée à l'absence d'autonomie et à l'ennui, s'opposant à la « vocation », nécessairement non productive, comme l'exprime Alexandre (35 ans, au RSA) :
- Je pense qu'il faut pas y aller, je pense que ça rend malheureux et que surtout ça te laisse pas le temps de ce que tu veux faire. [...] J'ai l'impression que si c'est du travail, c'est forcément quelque chose qui va t'amener à faire ce que t'as pas envie de faire.
- 14 Cette critique de la contrainte productive est liée à un discours anticapitaliste chez quatre d'entre eux, et plus globalement « antisystème<sup>2</sup> » chez Jacques. On retrouve en tout cas certaines phrases récurrentes (« perdre sa vie à la gagner ») et des références obligées (les films de Pierre Carles en particulier). Leur formulation n'est bien évidemment pas sans lien avec leurs engagements politiques et/ou associatifs respectifs.

### Des « multimilitants » polyactifs

- 15 Ainsi, Audrey (30 ans, enseignante en CDD en IUT) et Alexandre, qui ont effectué tous les deux un long cursus au sein d'une université politisée à gauche de la région parisienne, ont milité principalement au cours de leurs études au sein du syndicat anarchiste Confédération nationale du travail (CNT). Les autres luttes auxquelles ils ont participé ou

participent sont également liées à cet engagement anarchiste (divers collectifs autogérés et collaboration avec des revues ou éditeurs anarchistes).

- 16 Jacques (59 ans, en congé maladie de longue durée), a toujours organisé sa carrière de commercial autour de ses séjours prolongés à l'étranger, dans le cadre de son activité de responsable au sein du Mouvement humaniste. Erwan (46 ans, intérimaire technicien informatique), qui a commencé à travailler autour de ses 40 ans suite à une formation dans l'informatique, a d'abord participé à des activités illégales ou à la limite de la légalité (free parties dans les années 1990, exploration urbaine dans des lieux abandonnés) avant sa rencontre avec des réseaux anti-travail au sein du mouvement des chômeurs de 1997-1998 et particulièrement de l'aile la plus radicale d'Agir ensemble contre le chômage. Suite à cela, il s'est fortement investi au sein de différentes organisations (Vélorution, Collectif résistance au travail obligatoire, Collectif des mal-logés en colère, Collectif des intermittents et précaires, Mouvement anti-vivisection, B-Linux). Pauline (32 ans, au RSA), tout en étant très impliquée au sein du mouvement Vélorution et du collectif de son squat, affiche tout comme Erwan un éventail de pratiques de contestation dans des mouvements féministes et écologistes et un mode de vie marqué par ces engagements (vie en squat, glanage en fin de marché, cuisine crue et vegan, membre d'une batucada accompagnant les manifestations).
- 17 On voit que les parcours militants de ces enquêtés sont si chargés que leur mise à l'écrit s'apparente davantage à une liste, d'ailleurs non exhaustive. Il est pourtant important de noter qu'aucun d'entre eux ne met en avant le poids horaire de ces activités ou les obligations en termes d'organisation temporelle qu'elles induisent, contrairement aux enquêtés du second type.
- 18 Ces multiples engagements ont non seulement influencé (et été influencés) par leurs vies professionnelles, mais sont aussi étroitement liés à l'absence de « charges de famille ». Ainsi sont-ils tous en situation de « disponibilité biographique », que Doug McAdam, dans une optique de sociologie des mouvements sociaux, définit comme « *the absence of personal constraints that may increase the costs and risks of movement participation, such as full-time employment, marriage, and family responsibilities* » (1986, 70). Seul Alexandre vit avec sa compagne, tandis que tous les autres sont célibataires ou en couple non cohabitant, et logent seuls ou en collectif. Malgré le manque d'informations sur leur vie affective et leurs « choix » en ce domaine, on peut supposer que, tout comme les enquêtés de la troisième partie, et contrairement aux enquêtés de la seconde partie, dont l'absence de charges familiales peut être imputée à la tranche d'âge, leur fort investissement dans la sphère militante, associé à des valeurs globalement orientées vers un refus des traditions et à un mode de vie « alternatif » (cf. citation plus bas) a à la fois rendu possible et causé la situation de disponibilité biographique. On laissera pour conclure la parole à Pauline, qui est la seule à avoir exprimé clairement le lien entre son refus de former une famille et son refus d'occuper un emploi salarié :
- P. : Ça s'est aussi fini avec Gisèle, ça n'allait plus. Elle, elle voulait une vie normale et moi je voulais une vie alternative.  
Auteur : Elle voulait quoi ?  
P. : Une vie normale. Boulot, famille, chien, une vie vraiment normale.

### « Après, je peux me le permettre »

- 19 Les enquêtés de ce groupe, par leur origine sociale et/ou leurs diplômes du supérieur, disposent de ressources économiques et culturelles conséquentes qui facilitent

grandement le maintien dans des modes de vie alternatifs autrement très précaires. Il est important de noter d'abord que, concernant les ressources culturelles uniquement, la ligne de différenciation tracée ici entre ressources acquises grâce à l'expérience militante et la socialisation secondaire, et ressources culturelles issues de la socialisation primaire demeure assez floue. Si Alexandre et Pauline, du fait des métiers exercés par leurs parents (cadres supérieurs) et de leurs niveaux de diplôme (master et doctorat), ont manifestement un capital culturel élevé, les cas d'Erwan et de Jacques sont plus complexes, et leurs expériences militantes ont sans aucun doute joué un rôle important dans la formation de leur capital culturel.

- 20 Tous, sauf Jacques, ont en tout cas bénéficié de ressources économiques issues de leur famille ou du moins une aide de leur famille pour soutenir (volontairement ou involontairement) leur mode de vie. Pauline, dont les parents (cadres dans l'Éducation nationale) étaient propriétaires d'un studio qu'elle a occupé quasi gratuitement jusqu'à son installation dans un squat à trente ans, résume assez bien la situation des enquêtés de ce groupe : « Le fait d'être au RSA et tout, ça m'a permis de vivre gratos. Après je peux me le permettre, évidemment tout le monde ne peut pas se permettre d'être une hippie comme moi [rires]. » Alexandre, le mieux doté de tous, dont le père était médecin militaire et la mère conférencière, possédait clairement, dès sa naissance, un capital économique conséquent qu'il a utilisé pour acheter un appartement à Paris. En ce qui concerne Erwan, 46 ans, il a bénéficié d'une aide de sa mère (gardienne d'immeuble) pendant près de vingt ans, puisqu'elle le logeait et a payé pendant de longues périodes les dépenses courantes.
- 21 Quant à Jacques, qui ne possède pas de telles ressources familiales, il a cependant toujours bénéficié de revenus confortables du fait de son métier de commercial qui se répercutaient ensuite sur le montant des allocations chômage, lui permettant ainsi de faire des pauses de plusieurs années entre ses différents emplois et de voyager. Il ne s'est trouvé qu'une seule fois au RMI, mais il a pu « compenser » en gagnant des indemnités élevées après un procès aux prud'hommes contre son ancien employeur. La distribution de différentes capacités de recours aux prud'hommes au sein des enquêtés, bien que le corpus soit trop limité pour en tirer des conclusions solides, fait écho à des travaux sur les inégalités de « capital procédural » entre différentes catégories sociales (Spire et Weidenfeld, 2011). Les enquêtés les moins dotés en capitaux culturels et économiques, qui ont eux aussi subi des conditions d'emploi et de licenciement ayant pu donner lieu à un procès prud'hommes, n'y ont jamais recouru ou ont reçu une indemnisation dérisoire.
- 22 Leurs hauts niveaux de diplôme et/ou leurs secteurs d'activité plutôt en tensions (commerce, informatique) prémunissent également ce premier type de personnes contre le chômage contraint. Ils n'ont jamais eu de difficultés à trouver en emploi et savent qu'en cas de « coup dur », ils pourront en retrouver facilement. Enfin, leurs positions relativement privilégiées sur le marché de l'emploi et/ou leur inscription dans des secteurs d'emploi très spécifiques et hautement qualifiés (la recherche notamment) semblent également les protéger des contrôles de Pôle Emploi. L'affirmation d'Alexandre selon lequel « Pôle Emploi, ils ont toujours été super cools avec moi » est représentative de la relation apaisée de ces enquêtés aux institutions de placement ou d'insertion.
- 23 Ces conditions d'existence sont partagées avec le groupe suivant, qui se différencie cependant par son rapport au travail.



## Un chômage de reconversion ou comment espérer vivre de ses « projets »

- 24 Ce deuxième groupe est composé de jeunes diplômés âgés de 24 à 27 ans en reconversion suite à de premières expériences du salariat décevantes.

### Le travail comme valeur centrale

- 25 Le chômage est considéré comme une période de transition permettant de se former et de changer d'orientation. Deux espoirs de débouchés se distinguent cependant. Certains se forment avec le but de trouver un emploi dans leur domaine de reconversion (en l'absence de formation qualifiante existante ou reconnue par Pôle Emploi) ou de transformer leur activité bénévole en emploi. Ils espèrent donc retrouver un emploi salarié dans un futur plus ou moins proche. Les autres, inscrits dans le domaine artistique, espèrent pouvoir vivre de leurs « projets » (réalisation de films, musique de rue), sous des statuts d'entrepreneur ou d'artiste.
- 26 En tous les cas, leur rapport au travail se différencie des conceptions présentées dans la partie précédente en ce que le travail, distingué de l'emploi, y tient une valeur centrale, dont il s'agit de contrôler les conditions. Karim (27 ans, au RSA), après avoir quitté la boîte de production qu'il avait créée avec deux amis et sa petite amie afin de se consacrer pleinement à la musique, exprime bien cette centralité du travail en revendiquant un fort investissement horaire (« moi je travaille 10 heures par jour et je t'emmerde quoi », « tout ce que je fais je le pratique régulièrement et avec sérieux ») ainsi qu'une définition de soi par son activité de musicien : « on est des êtres humains on se définit par notre activité, on se définit pas entièrement mais quand même. »
- 27 Tous ces enquêtés se reconnaissent ainsi une activité principale et revendiquent une charge horaire et une organisation du temps comparable à l'occupation d'un emploi (« ça me prend beaucoup de temps, c'est comme si j'avais un job en fait ») – contrairement à la figure présentée en première partie qui valorise la pluriactivité et refuse toute mesure de temps passé ou d'effort. Ainsi, ils ne rejettent pas la « dureté » du travail, en termes de temps et d'énergie à y consacrer, à condition que la contrainte soit intériorisée et pas imposée. Ils effectuent également une distinction entre leur activité principale/vocation et leurs loisirs.

### Des modes de vie alternatifs plus ou moins organisés

- 28 Le marquage politique à gauche de François (26 ans, au chômage) et, surtout, de Karim, clairement anarchiste, semble avoir influencé leur choix d'être au chômage et de sortir formellement du marché de l'emploi malgré leur attachement à leur travail. Ainsi, ils font tous les deux usages des termes d'aliénation et de capitalisme à plusieurs reprises, alors que les autres enquêtés utilisent des termes moins politiquement connotés. De plus, François est bénévole dans des associations ayant pour vocation de développer des pratiques alternatives de sociabilité, de travail et d'occupation de l'espace à travers l'organisation d'événements festifs dans des espaces en friche. Karim, malgré son engagement relativement récent au sein d'Alternatives libertaires, affirme faire « partie

de l'extrême gauche en Île-de-France ». Leurs décisions de sortir de l'emploi peuvent donc se comprendre à l'aune de ces engagements.

- 29 Quant à Chloé et Carole (toutes deux 24 ans, au chômage), si elles ne font partie d'aucune organisation politique et affirment n'être pas « militantes » (« enfin pas dans ce sens-là »), j'ai pu deviner, en mettant bout à bout plusieurs indices, qu'elles font partie d'un milieu « alternatif » où leur mode de vie n'est pas une exception. Malgré un moindre degré de politisation au sens strict, Chloé et Carole semblent détenir des dispositions et un entourage favorables à un choix de vie éloigné des statuts d'emploi « traditionnels ».
- 30 Le relatif jeune âge de ce groupe d'enquêtés ne permet pas de présager comme définitive leur situation de disponibilité biographique. On notera au passage que Karim a formulé l'absence temporaire ou définitive de responsabilités parentales comme une condition nécessaire pour pouvoir adopter ce mode de vie :

Tant que t'as pas de famille à charge, ça devient compliqué dès que t'as un gamin quoi, et tu regardes beaucoup de gens qui ont des jobs de merde dans lesquels ils sont enfermés et qui les gavent, c'est parce que un jour il y a un marmot ou une petite qui s'est pointé et puis... d'un coup, tu peux plus vivre à l'arrache, zoner sur le canapé de tes potes... (Karim)

### Des « filets de sécurité »

- 31 Si leur conception du travail et leur niveau d'engagement sont très différents du premier type d'enquêtés, ils s'en rapprochent par leurs niveaux de diplôme, leur capital culturel et économique. Tous sont dotés d'au moins un diplôme du supérieur, une licence souvent, dans des domaines divers (cinéma, sciences politiques), ce qui leur procure un sentiment de sécurité. Aucun d'entre eux n'a jamais eu de difficultés à trouver du travail – même si cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais connu la précarité. Ainsi Karim, pourtant issu des classes populaires (père ouvrier d'origine algérienne, mère infirmière), affirme se sentir protégé par son appartenance à la « classe moyenne » et par son capital culturel, se distinguant ainsi des « jeunes de banlieue déscolarisés », pour qui « c'est vraiment dur ». De plus, il a conscience que son propre réseau familial, amical, militant et artistique l'assure de ne jamais se retrouver dans la position de sans domicile fixe.
- 32 L'existence de « filets de sécurité » leur permet ainsi de ne pas chercher d'emploi pendant une période longue et d'affirmer une position forte de rejet de l'emploi salarié. Le prochain groupe d'enquêtés se distingue principalement sur ce point : leurs « filets de sécurité » sont trop fragiles pour pouvoir s'éloigner de leur propre chef de l'emploi.

### Rattrapé par l'éthique du travail dans un « champ des possibles » limité

- 33 Cette dernière figure de « chômeurs volontaires » rassemble des personnes d'origine populaire, peu diplômées, ayant arrêté l'école à 16 ans ou après le bac, et ayant eu des parcours de vie assez chaotiques marqués par des changements de métiers et des formations sur le tas ou sur le tard.

## « On est originaux, mais on est classiques »

- 34 Tout d'abord, il ne s'agit pas ici de minimiser la force du « rapport globalement polémique au monde » et des « intérêts émancipateurs » (Schwartz, 2012, 512) de ces enquêtés. Ils sont ainsi bien implantés dans des mouvements de gauche et la multiplicité de leurs engagements militants les rapproche des enquêtés du premier groupe. Leur situation familiale notamment – tous sont célibataires, vivant seuls et sans enfants à plus de 40 ans – les éloigne du modèle « familialiste » toujours partiellement d'actualité au sein des classes populaires (Siblot *et al.*, 2015, 132-151 ; Amossé et Cartier, 2018). Ils font montre également, du moins dans une première partie de leurs itinéraires, d'un usage stratégique de formes temporaires d'emploi.
- 35 Les parcours de Rachid et Sébastien rappellent ceux des « intérimaires de profession » analysés par Catherine Faure-Guichard (1999) ou Cathel Kornig (2003), des « individus qui, à travers l'intérim, mettent en pratique une conception polycentrée de leur vie, c'est-à-dire qu'ils investissent différentes sphères, la sphère professionnelle, la sphère familiale [ou ici la sphère militante], et la sphère des loisirs et du temps libre » (Faure-Guichard, 1999, 11). L'intérim est associé à un « mode de vie particulier et s'inscrit dans une identité sociale qui ne s'affirme pas principalement par le biais du “travail-emploi” » (*id.*). Rachid (51 ans, au chômage) décrit ainsi son usage passé de l'intérim qui permet de s'octroyer des périodes de temps libre :
- Quand il y a du travail, l'avantage de l'intérim, pour ceux qui aiment bien évidemment, c'est que ça permet d'organiser sa vie soi-même. J'ai envie d'arrêter pour aller passer neuf mois au Maroc, et ben quand ça s'arrête je leur dis que je suis pas disponible, je vais passer neuf mois au Maroc sans avoir de comptes à rendre à qui que ce soit, et quand je reviens je retourne voir la maison d'intérim avec qui je travaille, je travaillais, et je leur dis « je suis à nouveau disponible si vous avez quelque chose à me proposer ». Et c'est reparti.
- 36 Pourtant, leur recours à l'intérim n'est pas assimilable à un « choix » puisqu'ils expliquent leur recours à l'intérim par leurs expériences répétées d'absence de promotion et de prolongement de contrat. Ainsi Sébastien (42 ans, ouvrier en intérim), s'est beaucoup investi dans son contrat d'apprentissage suite à son CAP de menuisier, motivé par les promesses d'embauche en CDI de son patron. Celui-ci a finalement décidé d'embaucher un autre jeune en contrat d'apprentissage : « j'étais jeune et naïf ». Son dernier patron officiel, quant à lui, l'a « fait courir pendant deux ans et demi avec des contrats à rallonge », mais ne l'a jamais embauché en CDI, préférant le remplacer par quatre travailleurs d'Europe de l'Est. Rachid fait le récit d'un épisode comparable, caractérisé par un même blocage des perspectives professionnelles, non pas en termes de pérennisation du contrat, mais d'ascension hiérarchique :
- Alors là, l'entreprise X, j'y suis resté 5 ans, ils savent motiver les gens, ils vous promettent monts et merveilles, donc vous vous défonchez, vous vous défonchez, et puis le jour où il y a un poste à responsabilité qui se libère, [le chef d'agence] au lieu de placer ceux qu'il motivait en disant « vous aurez la place », en fin de compte il fait venir son frère à sa place et lui il s'en va. Moi, je l'ai eu en travers de la gorge un peu [rires], et je n'étais pas le seul. Et après c'est là que j'ai fait de l'intérim.
- 37 Ils se rapprochent en cela des jeunes intérimaires étudiés par Michel Pialoux dans l'industrie automobile à qui on « refuse perpétuellement toute forme de promotion interne » (Pialoux, 1979, 27). Dans le cas de Françoise (42 ans, au chômage), c'est moins l'instabilité de l'emploi ou l'absence de promotion qui sont critiquées, que la pénibilité du

travail des emplois féminins peu qualifiés. Elle préfère démissionner d'un CDI d'aide-soignante malgré la perte induite en termes d'allocations chômage, parce que les conditions de travail y sont « invivables » et « intenables ».

- 38 Ils expriment ainsi un rapport à l'emploi ambivalent où une « éthique du travail » (Schnapper, 1994) ancrée dans leurs origines populaires entre en contradiction avec des engagements dans des mouvements incluant une critique du salariat.
- 39 Ces enquêtés voient dans le fait de travailler une source d'honneur, de moralité et de dignité, tout comme les personnes faisant l'expérience du « chômage total ». Chez Sébastien et Françoise en particulier, les travailleurs « combattifs » qui se font « chier depuis 50 ans » s'opposent aux « fainéants » tombés dans l'« assistanat ». De manière réflexive, Françoise attribue cette éthique à ses origines ouvrières (son père est militaire de carrière et sa mère assistante maternelle) :

Pour l'instant, c'est vrai qu'on porte un poids, les travailleurs, on porte un fardeau parce qu'on veut rester dans ce système. On est des marginaux, enfin, des marginaux, on est originaux je ne sais comment dire, on a une conception de la vie, mais de par notre éducation, on est dans ce système. On est classiques. On est originaux, on est antisocial j'en sais rien, mais on est classiques. Même si on sait qu'on n'aura pas notre retraite, même si on sait qu'on gagne moins que le mec qui fout rien. Et on est fier, on est fier, c'est pas un côté patriote, c'est pas ça, c'est pas défendre la France, à la rigueur, c'est défendre la culture de l'effort, de l'ouvrier, quoi. Et là, on est fiers et je crois que, jusqu'au bout, jusqu'à ce que vraiment ça ne fonctionne plus du tout, et ben on portera ce fardeau, jusqu'à ce qu'il soit prêt à nous écraser totalement. Et là, je crois que l'instinct de survie, il fera qu'on verra bien, on constatera qu'en effet prendre un balluchon, voire même ne pas en prendre, ça vaut mieux, et partir sur les routes tu vois.

- 40 Cet extrait particulièrement révélateur souligne la tension inhérente entre les différents ethos des enquêtés. D'une part, une éthique du travail très ancrée dans des origines ouvrières au point qu'elle agit presque malgré elle, à l'image d'un « fardeau » dont Françoise ne peut se débarrasser. D'autre part, la volonté de s'extraire de ce « système » qu'elle critique la rend lucide sur ses effets négatifs et la pousse à « prendre un balluchon et partir sur les routes » afin de cesser d'y participer. Je fais l'hypothèse que ce « poids » de l'éthique du travail « jusqu'au bout » peut être attribuée à la socialisation primaire des enquêtés, renforcée par leur parcours professionnel dans des métiers peu qualifiés, tandis que la distance critique par rapport aux conditions de travail est apparue plus tard, au contact de militants d'organisation d'extrême gauche et de lectures d'intellectuels critiques sur le monde du travail et le capitalisme. Étant donné les nombreux débats à propos de l'influence respective des différentes instances de socialisation (Darmon, 2016), cette hypothèse aurait mérité d'être approfondie en orientant davantage les entretiens sur l'enfance des enquêtés.

### **Des chômeurs engagés et des modes de vie « décroissants »**

- 41 Le discours critique de ces enquêtés a sans doute été formé au cours de leur carrière militante chargée, à l'instar des multimilitants déjà rencontrés. Par exemple, Rachid a intégré l'association de chômeurs où il s'est engagé en 1997, au plus fort du mouvement de chômeurs, et il continue d'y dispenser du conseil juridique toutes les semaines. Il est également engagé en faveur des sans-papiers : il est membre d'une association de juristes militants sur le droit des étrangers, milite dans une association pour les sans-papiers où il fait là aussi du conseil juridique bénévole. Enfin, il milite en faveur du logiciel libre en

participant à des clubs d'utilisateurs. Ses nombreuses activités l'occupent beaucoup en dehors de la recherche d'emploi, et le protègent de l'ennui caractéristique du « chômage total » :

Ça demande du temps, ça c'est sûr, les activités militantes, et ben ça demande du temps [rires]. Mais on s'ennuie pas, c'est pas l'image du chômeur qui sait pas quoi faire de sa journée.

- 42 Sébastien et Françoise sont tous les deux engagés depuis une quinzaine d'années dans une Maison des chômeurs, où Sébastien a été membre du Conseil d'administration pendant deux ou trois ans. Sébastien mentionne aussi de nombreux engagements successifs (bénévolat dans des associations caritatives, création d'une section chômeurs à la CGT locale) et englobe dans son engagement anarchiste revendiqué ses épisodes de vie en squat et sa pratique du glanage alimentaire. Plus largement, sa valorisation des modes de vie « alternatifs » rejoint celle de Françoise, avec qui il a en commun une période de sans-abrisme (elle en camping, lui en camion) entre les âges de 20 et 25 ans environ et des pratiques de réduction des besoins (« j'ai pas d'eau chaude, je me lave à l'eau froide, moi, j'ai vécu en camping sur des terrains »).

### « On est des ouvriers »

- 43 En tout cas, malgré des positions critiques et des besoins volontairement réduits, leurs conditions matérielles d'existence ne leur permettent pas de mettre en œuvre un rejet total du travail salarié. L'âge avançant, leur position sur le marché du travail rend de plus en plus impossible l'alternance entre périodes d'emploi et périodes de loisirs et d'activités personnelles.
- 44 Les enquêtés ont en commun d'avoir des origines populaires. Leurs mères étaient au foyer ou travaillaient dans le domaine de la petite enfance (garde d'enfants, famille d'accueil). Le père de Françoise, militaire de carrière, a enchaîné à sa mise en retraite avec un second emploi de responsable de réapprovisionnement en goudron. Le père de Rachid était un ouvrier immigré dans l'industrie automobile. Seuls les parents de Sébastien, propriétaires terriens à La Réunion, le père directeur d'association humanitaire, semblent avoir des ressources conséquentes, mais il n'a jamais bénéficié de leur aide.
- 45 Il est néanmoins très clair qu'aucun d'entre eux n'a grandi dans une famille à haut capital culturel ou économique, contrairement à la plupart des autres enquêtés. Ils ont des diplômes professionnels et techniques courts, parfois obtenus sur le tard, et qui ne dépassent pas le niveau CAP-BEP (sauf une licence en droit pour Rachid, insuffisante pour trouver un emploi dans le domaine juridique). Leurs parcours sont certes marqués par une forte autodidaxie, mais ils soulignent l'impossibilité pour eux de convertir les nombreuses compétences qu'ils ont pu acquérir à travers leurs parcours militants en emplois plus qualifiés, à l'image des ouvriers ou employés anciens permanents de la CFDT étudiés par Sophie Pochic (2014).
- 46 Ce dernier type de « chômeurs volontaires déclarés » fait objectivement partie du « salariat subalterne », c'est-à-dire qu'ils ont occupé des emplois d'ouvriers et d'employés, caractérisés par des salaires bas (aucun n'a gagné davantage que le salaire net médian de 1 772 euros), un cumul de pénibilités physiques et mentales, une subordination forte et des perspectives d'ascension professionnelles réduites (Siblot *et al.*, 2015). Ils ne bénéficient d'aucune aide de leur famille et ne possèdent aucun patrimoine. On comprend rapidement que dans ces conditions, rester sans emploi de manière

prolongée leur est impossible. Quant à l'option de l'alternance, elle s'est petit à petit réduite avec l'avancée de l'âge, comme l'explique Rachid :

Avec l'âge on trouve de moins en moins de travail, et puis les salaires sont revus à la baisse. [...] C'est plus : je travaille, j'organise ma vie et je fais ce que je veux dans ma vie. Vous subissez les aléas du monde du travail.

- 47 Sébastien rend compte des mêmes phénomènes, réduction des chances de trouver des missions et contraction des salaires dans l'intérim. Quant à Françoise, elle constate qu'« elle ne trouve plus de CDI ». Ils sont en cela bien lucides sur leur position au sein du marché du travail et sur leurs chances réduites de trouver un emploi du fait de leur niveau de diplôme et leur appartenance de classe (Insee, 2017)<sup>3</sup>. En somme, alors que les enquêtés des deux premiers groupes savent qu'en dernier recours, ils pourront trouver un emploi correctement rémunéré, ceux-ci, confrontés à un « champ des possibles » beaucoup plus réduit, se préoccupent désormais davantage de trouver un emploi stable et durable, rappelant en cela les conclusions des premiers travaux de Bourdieu sur l'Algérie :

L'instabilité choisie constitue un luxe que bien peu de travailleurs peuvent s'offrir, un privilège réservé à ceux qui, du fait de leur qualification, sont assurés de retrouver aisément du travail. Pour les autres, il reste seulement l'instabilité forcée. (Bourdieu, 2008, 224)

- 48 Françoise m'a ainsi confié sa joie d'avoir trouvé un CDI d'aide-soignante dans une petite structure plus adaptée à son éthique du soin quelque temps après l'entretien, et Rachid préparait des concours de la fonction publique.

\*\*\*

- 49 Cet article permet de dégager des points communs entre les personnes se déclarant en « non-recherche » d'emploi, notamment un engagement fort dans des mouvements d'extrême gauche, et des expériences négatives des conditions de travail et d'emploi.
- 50 Cependant, malgré des discours à première vue similaires, trois types de rapports à l'emploi et au travail, à mettre en lien avec des capitaux culturels et économiques inégaux, ont pu être distingués. Les deux premiers types rassemblent des personnes relativement bien dotées en capitaux économiques (aide de la famille, propriété immobilière, salaires substantiels) et en capitaux culturels, notamment institutionnalisés sous forme de diplôme du supérieur. Si leurs rapports au travail diffèrent, puisque les premiers se placent dans un rejet affirmé de toute activité productive et les seconds affirment travailler sur des projets comme s'ils étaient en emploi, ils ont en commun une impression de sécurité suscitée par leur position plutôt avantageuse sur le marché de l'emploi du fait de leurs diplômes et de « filets de sécurité » multiples.
- 51 Le dernier groupe se caractérise par l'appartenance aux classes populaires et l'absence de « filets de sécurité ». Leurs emplois leur procurent des salaires faibles, ils ne bénéficient d'aucune aide familiale et ne possèdent aucun patrimoine. Leurs niveaux de diplôme et leurs catégories socioprofessionnelles les exposent particulièrement au chômage de longue durée, surtout après avoir passé le seuil des 45 ans. S'ils ont pu au début de leur parcours jongler avec la flexibilité d'emploi, cette possibilité se réduit en même temps que leur âge avance, et les pousse à rechercher la stabilité malgré leurs discours critiques sur le salariat. On a pu également faire l'hypothèse, davantage fondée sur une analyse en termes d'éthos des classes populaires (voir Schwartz, 2011), que leur « éthique du travail » héritée de leur milieu social rend difficile l'incorporation d'un rejet radical de

toute activité productive, impossible à mettre en pratique de toute manière du fait de leurs conditions matérielles d'existence.

- 52 Ces conclusions rejoignent les travaux de Xavier Dunezat (2011) sur le prolongement des rapports sociaux inégaux au sein des mouvements sociaux de « sans-emploi ». Si les enquêtés des trois types, particulièrement du premier et du dernier, ont fréquenté les mêmes cercles militants, des inégalités structurelles demeurent et rendent malgré tout plus facilement accessibles à certains la mise en œuvre de l'éloignement critique du salariat prôné par ces mouvements.
- 53 Il serait fructueux d'affiner les conclusions de cette enquête, centrée ici plutôt sur les différences de classe, en les articulant avec les rapports de race et de genre. Ainsi, dans mon échantillon, les enquêtés issus des classes populaires sont aussi toutes des personnes racisées. Leurs parcours peuvent sans aucun doute être mis en lien avec les discriminations ethniques sur le marché du travail, dont on pourrait faire l'hypothèse qu'elles les maintiennent dans le salariat subalterne et obèrent leurs perspectives de promotion ou de stabilisation. Les différences entre hommes et femmes sont peu perceptibles, notamment chez les jeunes diplômés issus des classes moyennes ou supérieures, travaillant dans des métiers mixtes et ayant des aspirations similaires, indice du rapprochement des conditions d'emploi en début de carrière des cadres et professions intellectuelles (Couppié et Épiphané, 2006). Les inégalités de genre sont beaucoup plus nettes dans le salariat subalterne, très clivé en termes de secteurs d'activité. Seule une enquête plus importante en effectifs permettrait de travailler en finesse les différents rapports sociaux (classe, race, genre) qui divisent ces chômeurs ou précaires en marge des attentes des institutions.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AMOSSÉ Thomas & Marie CARTIER (dir.) (2018), « Ménages populaires », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 25-138.

BOLTANSKI Luc & Ève CHIAPPELLO (1999), *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

BOURDIEU Pierre (2008), *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil.

CASTEL Robert (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

CASTEL Robert, FITOUSSI Jean-Paul, FREYSSINET Jacques & Henri GUAINO (1997), *Chômage : le cas français. Rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française.

CEZARD Michel, MERON Monique, ROTH Nicole & Constance TORELLI (1991), « Le halo autour du chômage », *Économie et Statistique*, n° 249, 15-23.

CINGOLANI Patrick (1986), *L'Exil du précaire. Récit de vies en marge du travail*, Paris, Méridiens.

- COHEN Valérie (2003), *Chômage et mobilisation collective. Processus de formation et tentatives d'affirmation d'une force contestataire*, thèse de doctorat en sociologie à l'Université Paris X-Nanterre sous la direction de Pierre Bouvier.
- CORSANI Antonella & Maurizio LAZZARATO (2008), *Intermittents et Précaires*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COUPPIÉ Thomas & Dominique ÉPIPHANE (2006), « La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail », *Formation emploi*, n° 93, 11-27.
- DARMON Muriel ([2006] 2016), *La Socialisation* – 3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin.
- DEMAZIERE Didier (2003), *Le Chômage. Comment peut-on être chômeur ?*, Paris, Belin.
- DUNEZAT Xavier (2011), « Mouvements de “sans”, rapports sociaux et “exclusion sociale”. L'introuvable groupe mobilisé » dans CHABANET Didier, DUFOUR Pascale & Frédéric ROYALL (dir.), *Les Mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 203-225.
- FAURE-GUICHARD Catherine (1999), « Les salariés intérimaires : trajectoires et identités », *Travail et emploi*, n° 78.
- FREYSSINET Jacques ([1984] 2004), *Le Chômage*, Paris, La Découverte.
- GALLAND Olivier & Marie-Victoire LOUIS (1979), *Jeunes Chômeurs*, Paris, CORDES.
- GAUTIE Jérôme (2002), « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, N° 46/1, 60-76.
- GRÉGOIRE Mathieu (2013), *Les Intermittents du spectacle. Enjeux d'un siècle de luttes (de 1919 à nos jours)*, Paris, La Dispute.
- INSEE (2017), *Tableaux de l'économie française. Édition 2017*, Paris, Insee Références.
- KORNIG Cathel (2003), *La Fidélisation des intérimaires permanents : une stabilité négociée*, thèse de doctorat à l'EHESS sous la direction d'André Grelon.
- LAGREE Jean-Charles & Paula LEW-FAI (dir.) (1989), *Jeunes et Chômeurs. Chômage et recomposition sociale en France, en Italie et en Grande-Bretagne*, Paris, Presses du CNRS.
- LAZARSFELD Paul, JAHODA Marie & Hans ZEISEL ([1932] 1981), *Les Chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit.
- LEDROUT Raymond (1961), « Les chômeurs : faiblesse sociale et sentiment de faiblesse », *Revue française de sociologie*, n° 2, 177-195.
- MAURER Sophie (2001), *Les Chômeurs en action (décembre 1997 – mars 1998). Mobilisation collective et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan.
- MCADAM Doug (1986), « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, n° 92/1, 64-90.
- NICOLE-DRANCOURT Chantal & Laurence ROULLEAU-BERGER (2006), *L'Insertion des jeunes en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAUGAM Serge (2001), *Le Salarié de la précarité*, Paris, PUF.
- PERRENOUD Marc (2007), *Les Musicos. Enquête sur les musiciens ordinaires*, Paris, La Découverte.
- PIALOUX Michel (1979), « Jeunes sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26/1, 19-47.



PILMIS Olivier (2013), *L'intermittence au travail. Une sociologie des marchés de la pige et de l'art dramatique*, Paris, Economica.

POCHIC Sophie (2001), *Les Cadres à l'épreuve de l'employabilité. Le chômage des cadres en France dans les années 1990*, thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Paul Bouffartigue.

POCHIC Sophie (2014), « Façons de sortir. Politiques et pratiques de reconversion des anciens permanents de la CFDT », dans GUILLAUME Cécile (dir.), *La CFDT, sociologie d'une conversion réformatrice*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 151-176.

PRUVOST Geneviève (2013), « L'alternative écologique », *Terrain*, n° 60, 36-55.

PRUVOST Geneviève (2015), « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, n° 57/1, 81-103.

SCHEHR Sébastien (1999), *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

SCHNAPPER Dominique ([1981] 1994), *L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.

SCHWARTZ Olivier ([1990] 2012), *La Vie privée des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France.

SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCRET Olivier & Nicolas RENAHY (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

SPIRE Alexis & Katia WEIDENFELD (2011), « Le tribunal administratif : une affaire d'initiés ? Les inégalités d'accès à la justice et la distribution du capital procédural », *Droit et Société*, n° 79, 689-713.

TOPALOV Christian (1994), *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel.

## NOTES

1. Je l'ai rencontrée lors d'une courte période de terrain dans l'atelier d'autoréparation de vélo non mixte qu'elle avait créé et qu'elle animait, pour réaliser un devoir dans le cadre d'un cours de méthodologie de l'observation ethnographique. Elle avait constitué alors mon interlocutrice privilégiée, comprenant bien le sens de ma venue (elle était diplômée d'un master de sociologie) et partageant mes convictions féministes. Je lui ai donc demandé par la suite de se prêter au jeu d'un entretien, dans le cadre d'un autre cours méthodologique consacré à l'entretien biographique. Cet exercice était centré sur son parcours militant, et je l'ai ensuite recontactée pour un autre entretien lors de mon mémoire, davantage orienté sur son parcours professionnel et son rapport au travail.

2. J'utilise cette expression dans son cas en me fondant sur son propre usage des termes, car, contrairement aux autres, il affirme lutter non pas contre « le capitalisme » mais contre « le système » sans y adjoindre de qualificatif.

3. En 2015, le taux de chômage des cadres était ainsi de 4 % contre 10,2 % pour les employées et 14,6 % pour les ouvriers. Le taux s'élevait à 16,8 % pour les détenteurs du brevet des collèges, du CEP ou sans diplôme, contre environ 6 % pour les titulaires d'un bac + 2 ou plus (Insee, 2017).

---

## RÉSUMÉS

L'article se concentre sur une catégorie de chômeurs fortement stigmatisée et parfois nommée « chômeurs volontaires ». Les personnes rencontrées se déclarant ouvertement « en non-recherche active d'emploi » avaient pour points communs une situation de disponibilité biographique, des engagements ou des valeurs orientés vers les mouvements d'extrême gauche, et des discours partagés sur leurs expériences négatives du salariat. Elles se différençaient pourtant fortement par leur appartenance de classe et leur prise de distance effective par rapport à l'emploi salarié. Ainsi, les plus diplômés disposant d'un capital économique pouvant « se permettre » de se maintenir dans un mode de vie très précaire et de formuler un discours de rejet radical de toute activité productive se distinguent des enquêtés des classes populaires, à la fois socialisés à une éthique du travail forte et contraints par les nécessités économiques et une employabilité de plus en plus faible à chercher un emploi stable.

The article focuses on a highly stigmatised category of joblessness where individuals are often referred to as being “voluntarily unemployed”. Interviewees here - all of whom stated they were “not actively seeking work” - had certain attributes in common, including biographical availability, far-left commitments or values and shared narratives regarding the negative wage labour situations they had experienced. On the other hand, they differed strongly in terms of the socioeconomic classes to which each belonged and as regards each individual's actual distance from paid employment. For instance, the best-educated interviewees i.e. those with the greatest economic capital, could “afford” to pursue a highly precarious lifestyle and formulate a narrative entailing a radical rejection of all productive activities. Things were very different for respondents coming from less affluent social classes, who had been socialised to have a strong work ethic while also being constrained by economic necessity and the way their declining employability made it harder for them to find a stable job.

El artículo se concentra en una categoría de desempleados fuertemente estigmatizada y a veces llamada “desempleados voluntarios”. Las personas entrevistadas que se declararon abiertamente “no estar buscando activamente empleo” tenían como puntos comunes una situación de disponibilidad biográfica, compromisos o valores orientados hacia los movimientos de extrema izquierda y discursos compartidos sobre sus experiencias negativas del trabajo asalariado. Sin embargo, se diferenciaban en gran medida por su pertenencia de clase y su distanciamiento efectivo en relación con el empleo asalariado. Así pues, los más calificados que disponían de un capital económico y podían “permitirse” mantenerse en un modo de vida muy precario y formular un discurso de rechazo radical a cualquier actividad productiva se distinguen de los encuestados de las clases populares, a la vez socializados con una ética del trabajo sólida y obligados por las necesidades económicas y una empleabilidad cada vez más frágil para buscar un empleo estable.

## INDEX

**Palabras claves** : desempleo, relación con el trabajo, relación con el empleo, desigualdades sociales

**Keywords** : unemployment, relationship to work, relationship to employment, social inequality

**Mots-clés** : chômage, rapport au travail, rapport à l'emploi, inégalités sociales

## AUTEUR

**ANOUCK MANEZ**

Università degli studi di Milano - Università degli studi di Torino (SOMET - NASP) / Centre Maurice Halbwachs (CNRS, ENS, EHESS)